

CONSEIL D'ÉTAT**Genève se dote
d'un concept
cantonal de
l'environnement**

Le Conseil d'Etat a présenté, mercredi, un document fixant ses objectifs en matière d'environnement.

«Il y a des choix contradictoires.» La citation du général Lick placée en exergue du *Concept cantonal de l'environnement*¹ donne le ton. Si l'on veut protéger l'environnement à Genève, ça n'ira pas tout seul. «Il existe à Genève comme ailleurs une contradiction de fait entre les impératifs de la protection de l'environnement et la volonté de développement économique», explique l'avant-propos du document.

Le Conseil d'Etat a présenté, mercredi, lors de son point de presse hebdomadaire, un document d'une trentaine de pages qui présente les grands axes et les priorités que le Gouvernement entend mettre en avant dans sa politique de protection de l'environnement.

Un document placé sous le sceau du réalisme tant il est vrai que les priorités définies sont onéreuses: 1,7 milliard de francs à investir sur dix ans. «Les tâches relevant de l'Etat sont financées par l'impôt, c'est le cas par exemple des contrôles», rappelle le document. «d'autres tâches financées par des taxes affectées, comme celle de la dépollution, peuvent être rendues autonomes.»

Le catalogue dresse toute une série de domaines où une action est urgente:

● **Les eaux: le gros morceau.** Les services de Claude Haegi évaluent à 940 millions de francs la somme qu'il faudra dépenser pour sauver nos cours d'eau et notre nappe phréatique. En effet, les collecteurs ne sont toujours pas tous mis en séparatif (eaux usées d'un côté, eaux de pluie de l'autre). Résultat: en cas d'orage, nos stations d'épuration débordent. De plus, ces dernières sont surchargées: «27% des eaux usées arrivant à la STEP d'Aire sont rejetées au Rhône après seulement un prétraitement.» Les efforts seront donc axés sur les équipements destinés à traiter les eaux usées (la revitalisation des cours d'eau comme la Seymaz ou l'Aire n'est pas évoquée).

● **Les déchets:** second gros poste (206 000 tonnes de déchets ont été traitées l'an passé). Il en coûtera 325 millions pour mettre en place un centre cantonal de tri des déchets de chantiers, pour remplacer le four rotatif des Cheneviers, etc.

● **Les sols:** les services de M. Haegi ont recensé quatorze sites de terre souillée par des produits chimiques (principalement des hydrocarbures et des métaux lourds), explique le rapport, qui précise que ce recensement n'est pas achevé. Le document plaide également pour une politique régionale plus cohérente de l'utilisation des sols.

● **L'air et le bruit:** les objectifs de l'Ordonnance fédérale de protection de l'air ne sont pas respectés, admet le Conseil d'Etat, mais il n'annonce en tous les cas pas une rectification du tir concernant Circulation 2000. Les Cheneviers seront assainis et, au rayon bruit, le Conseil d'Etat entend encore poursuivre «la phase analytique»; des mesures sont toutefois annoncées d'ici à 2002. PHILIPPE BACH

¹ *Concept cantonal de l'environnement: problèmes, objectifs et mesures.*